

Financer l'adaptation: pourquoi la Conférence des Nations unies sur le climat à Bali doit mandater la recherche de nouveaux fonds

Le 4 décembre 2007

Oxfam estime que l'adaptation au changement climatique dans les pays en développement coûtera au moins 50 milliards de dollars par an, et bien plus si les émissions mondiales de gaz à effet de serre ne sont pas réduites rapidement¹. Pourtant, les efforts internationaux de financement ont, jusqu'à ce jour, été médiocres. Depuis l'année où le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a émis de sérieux avertissements sur les impacts du changement climatique sur les pays en développement vulnérables, les pays riches et pollueurs n'ont augmenté que de 43 millions de dollars² leur contribution au Fonds pour les pays les moins avancés (FPMA) afin de faire face à leurs besoins urgents d'adaptation. La somme promise ne s'élève qu'à 163 millions de dollars - soit moins de la moitié de l'investissement britannique dans des systèmes de refroidissement pour le métro londonien³. Pire encore, seuls 67 millions de dollars ont été alloués au Fonds - ce qui représente moins de ce que les américains dépensent en lotion bronzante en un mois⁴.

Il est temps à présent de mettre fin au désaccord entre la science et la rhétorique politique. Mais il faut bien se rendre à l'évidence que, jusqu'à ce jour, les pays riches ne se sont pas montrés prêts à fournir volontairement le financement nécessaire à une telle adaptation. C'est pourquoi les résultats de Bali doivent inclure un engagement à identifier et à établir de nouveaux mécanismes de collecte de fonds afin que les communautés vulnérables des pays en développement puissent jouir des ressources et

des soutiens dont ils ont besoin pour se protéger des pires impacts du changement climatique.

A Bali, Oxfam demande aux délégués de réaliser ce qui suit en termes d'adaptation :

- **Les délégués des pays riches doivent honorer leurs engagements envers les pays pauvres en termes d'adaptation** en assumant les obligations qu'ils ont ratifiées dans la Convention cadre des Nations unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et le Protocole de Kyoto⁵. Cela peut être atteint grâce à un « Mandat de Bali » assurant que l'adaptation (dont le financement) soit traitée de pair avec les efforts de réduction après le processus de négociations de 2012.
- **Les délégués doivent se mettre d'accord sur des négociations qui incluent** (en plus de la taxe des Mécanismes pour un développement propre) **un débat explicite sur les sources de financement potentielles complémentaires et équitables destinées au Fonds d'adaptation**. De nouveaux financements devraient être convenus et alloués au cours de la première période d'engagement afin que le financement adéquat soit disponible pour ceux qui en ont besoin d'urgence.

Les délégués doivent atteindre un consensus solide sur la gestion du Fonds d'adaptation mettant au premier plan les communautés et les pays les plus pauvres et les plus vulnérables. Un consensus solide est un consensus dans lequel les pays bénéficiaires potentiels sont confiants dans le fait que le Fonds d'adaptation allouera le financement à temps et de manière efficace et pratique. Le Fonds d'adaptation doit allouer au mieux les financements d'aide au développement et, dans la mesure du possible, le faire grâce à des prêts à long terme dont les échéances sont clairement établies afin de soutenir les programmes d'adaptation des pays pauvres. Ce financement devrait être dirigé vers les communautés les plus vulnérables grâce à des programmes qui tiennent compte des questions d'égalité des sexes. Étant donné que le potentiel du Fonds est un canal de ressources important dont le but est de développer les capacités de bon nombre de populations les plus pauvres du monde, les pays en développement doivent faire entendre leur voix afin que leur gestion démocratique et transparente soit assurée. Toutes les options de gouvernance devront donc être prises en considération.

Un délégué africain de la CCNUCC déclarait récemment : « Cette fois-ci, nous ne nous contenterons pas uniquement de déclarations ou de résolutions sur papier. Nous voulons voir quelque chose – pas seulement des promesses. Nous avons besoin d'engagements clairs et de démarches pratiques afin de les implanter et de les renforcer⁶. »

Une adaptation urgente et juste

« Les plus grands producteurs de gaz à effet de serre doivent prendre leurs responsabilités pour les dégâts causés... en particulier face aux pays vulnérables dont la durabilité et l'existence mêmes sont de plus en plus menacés par leurs actions⁷. »

– Stephenson King, Premier ministre de Sainte-Lucie

Même si, dès aujourd'hui, les émissions sont réduites rapidement, les impacts du changement climatique vont empirer jusqu'en 2030 et ce, à cause des niveaux de gaz à effet de serre (GES) déjà présents dans l'atmosphère. Pour ceux qui sont déjà touchés, il est urgent de financer le soutien à l'adaptation. Au Niger, la variabilité des chutes de pluies a déjà contribué à l'augmentation de la désertification qui, pour les Touaregs et les peuples Wodaabe, est à l'origine de pertes importantes de bétail et d'une insécurité alimentaire chronique⁸. À Tuvalu, une petite île-nation du Pacifique, des vents violents et de hautes marées s'abattent régulièrement sur des digues endommagées, amenant vagues et débris sur les terres, inondant les maisons et détruisant les approvisionnements en eau potable⁹. En Bolivie, les températures sont à l'origine de l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des incendies de forêts, ainsi que des dégâts causés à l'agriculture¹⁰.

Il existe une profonde injustice en ce qui concerne les impacts du changement climatique. Les pays riches sont largement responsables de la genèse du problème, émettant depuis de nombreuses décennies des gaz à effet de serre, alors qu'ils récoltent, de manière disproportionnée, les bénéfices de la croissance fondée sur les combustibles fossiles. Cependant, les pays pauvres sont, et resteront, les plus touchés, devant faire face à des sécheresses importantes, des inondations, des famines et des maladies, avec peu de capacité à s'adapter. Dans ces pays, ce sont les personnes les plus pauvres qui sont les plus touchées. Les femmes de ces communautés le sont particulièrement, car ce sont elles qui fournissent la nourriture, l'eau et le bois à brûler pour le ménage, alors qu'elles manquent d'outils agricoles et des technologies (telles que l'irrigation) dont elles ont besoin pour faire face aux variations météorologiques. Les impacts du changement climatique peuvent freiner le progrès des droits des femmes et mettre à mal les perspectives de développement – d'où l'urgence de soutenir la résilience de ceux qui, hommes ou femmes, vivent dans des communautés vulnérables.

Les efforts qui ont été entrepris pour aider les pays pauvres à s'adapter au changement climatique ne sont pas suffisants.. En Afrique du Sud, les fermiers cultivent des plantes à maturité plus rapide afin de faire face aux chutes de pluies difficiles à prévoir¹¹. Au Bangladesh, les villageois construisent des jardins potagers flottants afin de protéger leurs moyens de subsistance des inondations¹². Au Vietnam, les communautés plantent des mangroves denses le long de la côte pour briser les vagues provoquées par les tempêtes tropicales¹³. Mais les capacités des communautés sont limitées : celles-ci ont besoin d'un soutien national et international, et les pays riches doivent à présent jouer leur rôle. Le monde va bientôt faire l'expérience de changements climatiques encore plus sévères, et les besoins d'adaptation s'accroîtront considérablement ; plus les pays riches seront à la traîne, plus le problème sera difficile et coûteux pour tout le monde¹⁴.

« Nous devons apprendre à nous adapter à des conditions plus dures, nous devons cultiver des variétés résistantes à la sécheresse, et nous avons besoin de formation face à ces problèmes¹⁵. »

- Thandi Masuku, habitant de Hluhluwe, Afrique du Sud

Afin de permettre aux pays pauvres de réussir leur adaptation, de nombreux changements sont nécessaires. Les communautés doivent être placées au cœur des efforts nécessaires à leur sécurité, grâce à l'amélioration des choix économiques, à la diversification des moyens de subsistance, à la protection des écosystèmes, ou au renforcement de la sécurité alimentaire et de l'eau. Les Ministères doivent être en mesure d'intégrer la gestion du risque climatique dans leurs prévisions et dans leurs plans budgétaires, et ceux-ci doivent également intégrer l'adaptation des processus de

planification du développement, restructurer et renforcer les institutions et fournir des systèmes d'alerte rapide. De plus, ils doivent s'assurer que les risques climatiques soient intégrés dans les plans de préparation aux désastres afin de s'attaquer aux vulnérabilités sous-jacentes exposant les communautés à un nombre croissant de désastres liés au climat¹⁶. Vu le rôle joué par les pays riches dans la genèse du changement climatique, deux obligations précises s'offrent maintenant à eux : cesser de causer du tort en réduisant leurs émissions de gaz à effet de serre le mieux et le plus rapidement possible et venir en aide aux pays pauvres en leur fournissant des financements compensatoires qui leur permettent de s'adapter à la situation avant d'être confrontés aux effets dévastateurs du changement climatique.

Oxfam estime que dans les pays en développement, le coût de l'adaptation s'élèvera au moins à 50 milliards de dollars par an, et beaucoup plus encore si les émissions mondiales ne sont pas réduites rapidement. En outre, la CCNUCC a récemment estimé que, d'ici à 2030, l'adaptation des pays en développement coûtera entre 28 et 67 milliards de dollars par an¹⁷. Une partie pourra être financée grâce aux investissements du secteur privé, mais la majorité devra l'être par le secteur public car il faudra fournir des biens publics et de l'aide à des personnes qui n'ont pas la possibilité – et dont ce n'est pas le devoir – de faire face aux coûts supplémentaires qui leur ont été imposés.

Qui devrait payer pour les coûts de l'adaptation ? Selon l'Indice de financement de l'adaptation d'Oxfam (IFA)¹⁸, les parts sont calculées sur base des principes de responsabilité et d'équité mis en place par la CCNUCC. Tenant compte de la taille de la population, l'IFA mesure la responsabilité sur base de l'excédent national d'émissions de CO² par personne depuis 1992, et mesure la capacité de chaque pays sur base du score actuel de l'Indice de développement humain du PNUD. Selon l'IFA, 28 pays sont à la fois responsables et capables de financer l'adaptation dans les pays en développement :

- Les Etats-Unis et l'UE devraient fournir plus de 75% du financement nécessaire, dont plus de 40% pour les Etats-Unis et plus de 30% pour les membres de l'UE ;
- Les cinq principaux contributeurs européens devraient être (dans l'ordre) : l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Italie, la France et l'Espagne. Ensemble, ils représentent plus des trois quarts de la quote-part de l'Europe ;
- Le Japon, le Canada, l'Australie et la République de Corée devraient apporter 20% supplémentaires au financement, dont plus de la moitié proviendrait du Japon ;
- Presque tous les pays qui font partie de l'indice sont également classifiés comme pays de l'Annexe II par la CCNUCC : il s'agit des pays qui ont accepté de financer les coûts du changement climatique dans les pays en développement¹⁹.

L'importance de nouveaux financements

Il est indispensable de réduire rapidement la pauvreté afin d'aider les communautés pauvres et vulnérables à développer leur résistance à la variabilité naturelle du climat et au stress additionnel créé par le changement climatique d'origine humaine. Pourtant, l'aide internationale au développement est très insuffisante et ce, depuis longtemps.

En 2005, le G8 a promis d'augmenter son aide annuelle de 50 milliards de dollars par an d'ici 2010²⁰. Ce fonds permettrait de faire un grand pas vers la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), qui visent à diminuer la pauvreté de moitié d'ici à 2015. Mais cela ne représente que 0,36% des revenus des pays riches – soit tout juste la moitié de l'objectif de 0,7% convenu en 1970. Il s'agit également d'un objectif qui ne fait pas partie des coûts du changement climatique. Aujourd'hui, c'est-à-dire deux ans plus tard, l'aide aux pays pauvres a diminué au lieu d'augmenter, et si les tendances actuelles se confirment, Oxfam estime que les pays du G8 vont se situer 30 milliards de dollars au-dessous de leur objectif initial²¹. Ce déficit de financement représentera un problème majeur même sans changement climatique²².

Outre ce déficit, le changement climatique rendra la réalisation des OMD encore plus difficile car il menace les chances de réussite de chacun de ses objectifs. Tout comme le confirme le rapport Stern, étant donné l'échelle de financement additionnel nécessaire pour l'adaptation, « il est encore plus important pour les pays développés d'honorer leurs engagements en offrant un soutien nettement plus conséquent *et* d'aider les pays les plus pauvres du monde à s'adapter au changement climatique²³. »

Le financement de l'adaptation sera dépensé plus efficacement si celui-ci est intégré au processus de développement en cours, des stratégies nationales aux plans communautaires. Oxfam estime cependant que le financement de l'adaptation doit être pris en compte indépendamment de l'aide au développement. Pourquoi ? Parce que la responsabilité des pays riches en matière de financement de l'adaptation des pays en développement doit se faire *en sus* et *distinctement* de leur rôle dans l'aide publique au développement (APD).

Le financement de l'adaptation doit être *complémentaire*, et ne peut pas se faire en ré-étiquetant ou en détournant l'APD dans le but de payer les frais de l'adaptation au changement climatique des pays pauvres : cela reviendrait à dénaturer gravement les promesses d'aide et les représentants des différents pays s'y accordent²⁴. Le financement de l'adaptation doit également être *distinct* de l'APD car sa responsabilité n'est pas de même nature. Le financement requis est calculé sur base des pays pollueurs allouant des financements compensatoires aux pays plus vulnérables et touchés par les impacts du changement climatique. C'est pour ces raisons que le mécanisme de financement doit assurer un flux fiable de fonds indépendants des APD.

« Le financement de l'adaptation a toujours été considéré comme supplémentaire. L'APD entrait dans un contexte différent, répondant aux problèmes de disparités entre les pays développés et les pays en développement. Le contexte n'était pas le changement climatique et quiconque mentionne l'APD dans le contexte de l'adaptation est, je pense, hors sujet²⁵. »

- Un délégué tanzanien de la CCNUCC

« L'APD ne sera jamais suffisante même si les pays honorent leurs engagements d'APD ; ce qu'ils ne font pas. Ce dont vous avez besoin pour l'adaptation se chiffre en milliards de dollars²⁶. »

- Un délégué brésilien de la CCNUCC

« Vous ne pouvez pas détourner des fonds alloués aux objectifs de développement tels que la prévention du VIH et du SIDA et le combat contre la famine. Pour implémenter des mesures d'adaptation, des moyens de financement innovants et supplémentaires sont nécessaires²⁷. »

- Un délégué hollandais de la CCNUCC

Un écart inadmissible et totalement injuste

« Les efforts d'adaptation existants ne sont pas suffisants pour faire face à la vulnérabilité croissante au changement climatique²⁸. »

- Ludwig Scotty, Président de la République de Nauru

L'année où le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a lancé les mises en garde les plus sérieuses qu'il ait jamais émises en ce qui concerne les impacts du changement climatique sur les pays en développement vulnérables, les pays riches et pollueurs n'ont augmenté que de 43 millions de dollars leur contribution au Fonds des besoins urgents d'adaptation des pays les moins avancés (FPMA). Il y a là un contraste avec la rhétorique des dirigeants des pays riches qui ont déclaré que le changement climatique représentait le plus grand défi mondial auquel sont confrontés les pays pauvres.

La réalité, la voici : tandis que quelques pays riches ont commencé à intégrer l'adaptation au changement climatique dans leurs programmes d'aide bilatéraux, ils n'ont contribué collectivement qu'à une fraction de ce qui est nécessaire pour les deux fonds internationaux qui sont en opération actuellement pour soutenir les pays en développement : le Fonds pour les pays les moins avancés (FPMA) et le Fonds spécial sur les changements climatiques (FSCC) (voir Tableau 1).

Tableau 1 : Contributions au Fonds pour les pays les moins avancés (FPMA) et au Fonds spécial sur les changements climatiques (FSCC) au 30 septembre 2007

Pays	Fonds pour les pays les moins avancés (FPMA), en millions de dollars		Fonds spécial sur les changements climatiques (FSCC), en millions de dollars	
	Promis	Reçu	Promis	reçu
Allemagne	54,8	19,5	6,7	3,9
Australie	6,7	0,0	0,0	0,0
Canada	6,5	6,5	5,2	5,2
Danemark	19,6	8,2	3,3	3,3
Espagne	1,0	1,0	1,3	1,3
Finlande	3,7	3,7	1,6	1,6
France	15,0	4,5	0,0	0,0
Irlande	4,6	4,6	0,6	0,6
Italie	1,0	1,0	5,0	0,0
Japon	0,25	0,25	0,0	0,0
Luxembourg	4,1	2,1	0,0	0,0
Norvège	4,5	4,5	5,4	5,4
Nouvelle-Zélande	2,5	2,5	0,0	0,0
Pays-Bas	16,1	6,6	3,1	3,1
Portugal	0,06	0,06	1,3	1,3
Suède	0,9	0,9	3,3	3,3
Suisse	1,4	1,4	1,5	1,5
Royaume-Uni	20,3	0,0	18,6	18,6
Total	163,3	67,3	57,1	49,3

Source : GEF. Seules les contributions au Programme pour l'adaptation sont comptabilisés dans le Fonds spécial sur les changements climatiques (FSCC). Les chiffres sont arrondis et les totaux indiqués ici pourraient donc ne pas correspondre exactement aux totaux réels.

Le Fonds pour les pays les moins avancés (FPMA) fut mis sur pied pour financer les besoins d'adaptation les plus urgents et les plus immédiats des 49 pays les moins avancés et dans lesquels vivent des communautés pauvres qui sont extrêmement

vulnérables au changement climatique. En se basant sur le dernier Programme d'action nationale aux fins de l'adaptation, Oxfam estime que répondre aux besoins les plus urgents et les plus immédiats de tous les pays les moins avancés coûterait au moins entre un et deux milliards de dollars. Mais la réponse des gouvernements des pays riches n'est pas des plus rapides :

- Les promesses totales à ce jour pour le Fonds pour les pays les moins avancés (FPMA) – soit 163 millions de dollars – représentent moins que le montant dépensé par les Canadiens en après-shampooing l'année dernière²⁹.
- Les financements perçus par le Fonds pour les pays les moins avancés (FPMA) – soit 67 millions de dollars – représentent moins que le montant dépensé par les Américains pour l'achat de lotions bronzantes par mois³⁰.
- Le Japon a récemment rempli sa première promesse de 250 000 dollars au Fonds pour les pays les moins avancés (FPMA). Les acheteurs japonais dépensent chaque jour dix fois plus pour l'achat de désodorisants³¹.
- Les Etats-Unis, responsables de plus de 40% des coûts de l'adaptation quand on se base sur l'Indice de financement de l'adaptation d'Oxfam, n'a encore contribué à aucun des fonds.

Par contraste, bon nombre de gouvernements de pays riches investissent énormément dans leurs propres besoins d'adaptation au changement climatique car ils reconnaissent l'importance d'agir aujourd'hui pour réduire les futurs coûts économiques et sociaux ainsi que les dépenses liées à la sécurité des personnes et des biens. Leurs budgets en matière de projets nationaux dépassent largement la contribution totale des pays riches aux fonds d'adaptation internationaux :

- Les investissements nationaux australiens du Natural Heritage Trust nécessaires à la résistance aux impacts climatiques sur son propre territoire s'élèvent à 2,8 milliards de dollars (3 milliards de dollars australiens), ceux du National Action Plan for Salinity and Water Quality à 1,3 milliard de dollars (1,4 milliard de dollars australiens), et ceux du National Plan for Water Security à 9 milliards de dollars (10 milliards de dollars australiens).³² Par comparaison, l'Australie a promis 6,7 millions de dollars au Fonds pour les pays les moins avancés (FPMA) et n'a rien promis pour le Fonds spécial sur les changements climatiques (FSCC) : les australiens dépensent autant pour l'achat de désodorisants et de ventilateurs de bureau en deux jours seulement³³.
- Les Pays-Bas investissent au moins 2,9 milliards de dollars dans la construction de nouvelles digues, en prévision des impacts du changement climatique³⁴. Par comparaison, ce pays a promis jusqu'à présent 19 millions de dollars pour le Fonds pour les pays les moins avancés (FPMA) et le Fonds spécial sur les changements climatiques (FSCC) : les acheteurs hollandais dépensent autant à l'achat d'autoradios tous les deux mois³⁵.
- Le Royaume-Uni investit 373 millions de dollars (178 millions de livres) dans des systèmes de refroidissement pour le métro londonien en prévision du changement climatique³⁶ et le gouvernement compte investir 42 milliards de dollars (20 milliards de livres) dans la remise en état du barrage contre les inondations construit sur la Tamise afin de protéger Londres de l'élévation du niveau des mers³⁷. Le Royaume-Uni envisage de fournir une partie du financement de l'adaptation grâce à son propre Fonds pour la transformation de l'environnement ; ce pays représente également le deuxième plus grand

contributeur au Fonds pour les pays les moins avancés (FPMA) et au Fonds spécial sur les changements climatiques (FSCC). Mais, par comparaison avec les programmes d'adaptation nationaux, il n'a promis que 39 millions de dollars (20 millions de livres). Cela représente moins que la consommation britannique en eau embouteillée chaque semaine³⁸.

« Le financement erroné de l'adaptation donne le sentiment aux pays en développement, et en particulier aux pays les plus vulnérables, qu'il ne s'agit que d'atténuer ses effets, et que cette adaptation ne va guère plus loin que la rhétorique³⁹. »

- Un délégué brésilien de la CCNUCC

« Ces écarts de financement nous donnent l'impression qu'il y a un véritable manque de sérieux car au vu des sommes qui ont été déboursées jusqu'à présent, l'urgence du problème n'a pas été clairement perçue⁴⁰. »

- Un délégué kenyan de la CCNUCC

Selon de nombreux dirigeants des pays riches, le Fonds d'adaptation représente la future source de financement la plus importante pour l'adaptation des pays en développement car son financement se base sur une taxe de 2% sur la réduction d'émissions imposée par le Mécanisme de développement propre (MDP). On espère ainsi récolter une somme beaucoup plus importante que le Fonds pour les pays les moins avancés (FPMA) et le Fonds spécial sur les changements climatiques (FSCC). Étant donné l'importance à long terme du Fonds d'adaptation, il est essentiel que sa gestion soit établie en accord avec les pays en développement et que son financement soit versé par le biais de mécanismes opérationnels justes et efficaces, garantissant que les ressources atteignent bien les pays et communautés qui en ont le plus besoin.

En dépit des promesses du Fonds d'adaptation, même les contributions de la taxe imposée par le MDP ne pourront répondre à tous les besoins. La CCNUCC estime que de 2008 à 2012, la taxe de 2% sur la réduction d'émissions proposée dans le cadre des projets du MDP générerait entre 80 et 300 millions de dollars par an pour le Fonds d'adaptation. Et si le MDP se poursuit après 2012, la taxe pourrait générer entre 100 millions et 5 milliards de dollars par an jusqu'en 2030, en fonction du niveau de demande sur le marché du carbone⁴¹. Bien qu'il s'agisse d'un progrès important par rapport à la situation financière actuelle, cette solution n'est pas suffisante pour faire face à la magnitude du financement exigé.

Il est clair que des sources additionnelles de financement seront nécessaires. Les pays riches devront tenter de récolter des fonds grâce au secteur privé, en particulier les secteurs économiques qui sont largement responsables des émissions de gaz à effets de serre. Parmi les mécanismes potentiels et novateurs utilisés pour réunir des financements additionnels, on peut compter : des taxes sur le carbone, une taxe sur les trajets aériens internationaux, les fonds recueillis grâce à la mise aux enchères du carbone autorisé, des taxes sur les transactions du marché national et international des quotas d'émissions, l'augmentation et l'élargissement de la taxe du MDP à d'autres outils du Protocole de Kyoto et la redirection des subventions dénaturées pour les combustibles fossiles. D'année en année, chacun de ces mécanismes pourrait amener des fonds internationaux considérables pour l'adaptation, et si l'on se concentre sur les secteurs industriels les plus polluants, ils pourraient s'intégrer aux grandes politiques nationales de réduction d'émissions de gaz à effet de serre.

Certains pays ont commencé à explorer de nouveaux mécanismes de financement potentiels. L'Allemagne, par exemple, prévoit de mettre aux enchères 9% de ses

allocations de CO² dans la seconde phase du Marché européen de quotas d'émissions. Environ 400 millions d'euros, dont environ 120 millions destinés au financement de l'adaptation de pays en développement⁴², pourront ainsi être récoltés. De la même façon, d'autres pays doivent encore explorer et établir des mécanismes de financement additionnels dans le cadre d'initiatives nationales ou internationales afin que les pays en développement puissent jouir des ressources dont ils ont désespérément besoin pour s'adapter.

Recommandations

Le changement climatique force déjà les communautés vulnérables des pays pauvres à s'adapter. Les pays riches, qui sont les principaux responsables, doivent à présent mener le combat au niveau mondial, afin de réduire rapidement et de manière radicale leurs émissions. Mais le futur de ceux qui vivent dans la pauvreté dépend également de l'urgence avec laquelle ils agiront en matière d'adaptation.

A Bali :

- **Les délégués des pays riches doivent honorer leurs engagements envers les pays pauvres en termes d'adaptation** en assumant les obligations qu'ils ont ratifiées dans la Convention cadre des Nations unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et le Protocole de Kyoto⁴³. Cela peut être atteint grâce à un « Mandat de Bali » assurant que l'adaptation (dont le financement) soit traitée de pair avec les efforts de réduction après le processus de négociations de 2012.
- **Les délégués doivent se mettre d'accord sur des négociations qui incluent** (en plus de la taxe des Mécanismes pour un développement propre) **un débat explicite sur les sources de financement potentielles complémentaires et équitables destinées au Fonds d'adaptation**. De nouveaux financements devraient être convenus et alloués au cours de la première période d'engagement afin que le financement adéquat soit disponible pour ceux qui en ont besoin d'urgence.
- **Les délégués doivent atteindre un consensus solide sur la gestion du Fonds d'adaptation mettant au premier plan les communautés et les pays les plus pauvres et les plus vulnérables**. Un consensus solide est un consensus dans lequel les pays bénéficiaires potentiels sont confiants dans le fait que le Fonds d'adaptation allouera le financement à temps et de manière efficace et pratique. Le Fonds d'adaptation doit allouer au mieux les financements d'aide au développement et, dans la mesure du possible, le faire grâce à des prêts à long terme dont les échéances sont clairement établies afin de soutenir les programmes d'adaptation des pays pauvres.

Ce financement devrait être dirigé vers les communautés les plus vulnérables grâce à des programmes qui tiennent compte des questions d'égalité des sexes. Étant donné que le potentiel du Fonds est un canal de ressources important dont le but est de développer les capacités de bon nombre de populations les plus pauvres du monde, les pays en développement doivent faire entendre leur voix afin que leur gestion démocratique et transparente soit assurée. Toutes les options de gouvernance devront donc être prises en considération.

À Bali et ensuite :

- **Les pays riches doivent reconnaître que le financement international dont les pays pauvres disposent actuellement pour l'adaptation est tout à fait insuffisant et prendre la résolution de s'attaquer au problème.** À ce jour, le financement promis au Fonds pour les pays les moins avancés (FPMA) et au Fonds spécial sur les changements climatiques (FSCC) ne s'élève qu'à 220 millions de dollars : soit moins d'un demi pour cent des 50 milliards de dollars annuels qui sont nécessaires selon Oxfam⁴⁴. Les pays en tête de l'Indice de financement de l'adaptation d'Oxfam - les Etats-Unis, l'Union européenne, le Japon, le Canada et l'Australie - devraient à présent montrer l'exemple en mettant ce financement à disposition.
- **Les pays riches devraient fournir ce financement sans détourner les ressources de l'aide** - l'Aide publique au développement (APD) - déjà promise. Le développement est indispensable si l'on veut permettre aux populations pauvres de réussir leur adaptation, mais il est encore extrêmement sous-financé. Les donateurs doivent honorer leur engagement de consacrer 0,7% de leur PIB afin d'atteindre les ODM et de lutter contre la pauvreté. Le financement de l'adaptation s'ajoute à cet objectif et ne peut être ré-étiqueté ou ne doit pas aller puiser dans les engagements financiers liés à l'assistance ; il doit également être signifié de manière systématique et transparente. En accord avec le principe du « pollueur - payeur », les pays riches devraient tenter de récolter des fonds grâce au secteur privé, en particulier les secteurs économiques qui sont largement responsables des émissions de gaz à effet de serre. Le financement de l'adaptation est dû, non pas en tant qu'*aide* des pays riches aux pays pauvres, mais en tant que *fonds compensatoires* fournis par les pays à fort volume d'émissions aux populations les plus vulnérables aux impacts du changement climatique.
- **Tous les pays doivent fournir des efforts pour comprendre les nécessités de l'adaptation climatique et les réponses qu'on peut y apporter, ainsi que le coût total du financement aide/climat.** Des efforts mondiaux et nationaux sans précédents sont nécessaires pour rendre disponibles des ressources qui soient à la mesure des besoins, et cela dans le but d'augmenter les capacités d'adaptation des personnes pauvres et vulnérables. Cette mise en oeuvre inclut non seulement l'exécution de promesses faites depuis longtemps mais également la lourde charge, actuelle et future, que représentent la réponse aux désastres et l'atténuation des effets du changement climatique.

Notes

- ¹ Le chiffre de 50 milliards de dollars est tiré de *L'adaptation au changement climatique*, Document d'information Oxfam 104 (2007), Oxfam International.
- ² Le chiffre de 43 millions de dollars émane du Mécanisme mondial pour l'environnement (septembre 2007).
- ³ Darsh G. (2006), *The Impact of Climate Change on London's Transport Systems*, CIWEM Met Branch Conference, 22 février 2006, ATKINS, disponible sur : http://www.ciwem.org/branches/metropolitan/ClimateChange_Met_3.pdf (dernière consultation de l'auteur le 6 novembre 2007).
- ⁴ Euromonitor. En 2006, les ventes au détail des lotions bronzantes aux Etats-Unis étaient de 1 milliard de dollars.
- ⁵ L'article 4.3 de la CCNUCC engage les pays de l'Annexe II à « fournir des ressources nouvelles et supplémentaires afin de couvrir la totalité du coût différentiel de l'implémentation des mesures... », y compris des « activités de préparation à l'adaptation au changement climatique. » En outre, l'article 4.4 stipule que les pays de l'Annexe II « sont également tenus d'aider les pays en développement particulièrement vulnérables aux effets néfastes du changement climatique et à financer les efforts d'adaptation à ces effets néfastes. »
- ⁶ Extrait de l'entretien entre Oxfam International et le délégué africain de la CCNUCC à Vienne, septembre 2007.
- ⁷ Stephenson King se prononçant à la CCNUCC, Vienne, septembre 2007. Disponible sur : www.un.org/apps/news/printnews.asp?nid=24065 (dernière consultation de l'auteur le 11 octobre 2007).
- ⁸ Working Group on Climate Change and Development (2005), *Up in Smoke – Africa*, London: New Economics Foundation.
- ⁹ Martyn, L. (2007), *The tides are getting higher and higher*, dans Just Change, numéro 10, octobre 2007, pp 22-23, disponible sur : http://www.dev-zone.org/justchange/documents/JC%2010_web (dernière consultation de l'auteur le 14 novembre 2007).
- ¹⁰ Working Group on Climate Change and Development (2006), *Up in Smoke? Latin America and the Caribbean*, London : New Economics Foundation.
- ¹¹ Thomas D., Osbahr H., Twyman C., Adger N. et B. Hewitson (2005), *ADAPTIVE: Adaptations to Climate Change among Natural-Resource Dependent Societies in the Developing World: Across the Southern Africa Climate Gradient*, Tyndall Centre for Climate Change Research, Technical Report No. 35, disponible sur : http://www.tyndall.ac.uk/research/theme3/final_reports/t2_31.pdf (dernière consultation de l'auteur le 6 novembre 2007).
- ¹² Hossen Z. et K. Roy (2005), *Local Contributions to Operationalising the UNFCCC, CBD and UNCCD: Reducing Vulnerability to Climate Change in the Southwest Coastal Region of Bangladesh*, CARE, CDP, et CIDA. Disponible sur : http://www.bothends.org/strategic/localcontributions_bangladesh.pdf (dernière consultation de l'auteur le 6 novembre 2007).
- ¹³ Danish Red Cross (2005), *Final evaluation. Viet Nam Red Cross Mangrove and Disaster Preparedness in the Red River Delta and Northern Coastal Viet Nam*, Copenhagen : Danish Red Cross.
- ¹⁴ Stern N. (2006), *The Economics of Climate Change*, Cambridge : Cambridge University Press. Disponible sur : http://www.hm-treasury.gov.uk/independent_reviews/stern_review_economics_climate_change/sternreview_in dex.cfm (dernière consultation de l'auteur le 11 octobre 2007).
- ¹⁵ Oxfam News Winter edition (2007), *Where has all the water gone?* Melbourne : Oxfam Australia.

¹⁶ Sperling F. et F. Szekely (2005), *Disaster Risk Management in a Changing Climate*, Document de travail préparé pour la World Conference on Disaster Reduction on behalf of the Vulnerability and Adaptation Resource Group (VARG). Reprint with Addendum on Conference Outcomes. Washington, D.C. Disponible sur : <http://www.unisdr.org/eng/risk-reduction/climate-change/DRM-CC.pdf> (dernière consultation de l'auteur le 11 octobre 2007).

¹⁷ CCNUCC (2007), *Report on the analysis of existing and potential investment flows relevant to the development of an effective and appropriate international response to climate change*, Dialogue Working Paper 8. Disponible sur : http://unfccc.int/files/cooperation_and_support/financial_mechanism/financial_mechanism_gef/application/pdf/dialogue_working_paper_8.pdf (dernière consultation de l'auteur le 5 novembre 2007).

¹⁸ L'indice de financement de l'adaptation (IFA) évalue, de façon générale, la contribution que chaque nation devrait apporter au financement de l'adaptation au changement climatique dans les pays en développement, sur la base de sa responsabilité pour les dommages causés et de sa capacité à aider. Disponible sur : http://www.oxfam.org.au/campaigns/climate_change/docs/adapting-to-climate-change.pdf (dernière consultation de l'auteur le 11 octobre 2007).

¹⁹ Les pays de l'Annexe II sont l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, la France, la Finlande, la Grèce, le Japon, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse, la Turquie, l'Union européenne et les Etats-Unis.

²⁰ Oxfam International (2007), *Le monde attend toujours*, Oxford : Oxfam International.

²¹ Oxfam international (2007), *L'adaptation au changement climatique*, op. cit.

²² Extrait de l'entretien entre Oxfam International et le délégué de l'APEID CCNUCC à Vienne, septembre 2007.

²³ Stern N. (2006), *The Economics of Climate Change*, op. cit. Les italiques ont été rajoutées pour la mise en exergue.

²⁴ Basé sur les commentaires reçus de la part des délégués et représentants interviewés pour ce document d'information, septembre 2007.

²⁵ Extrait de l'entretien entre Oxfam International et le délégué tanzanien de la CCNUCC à Vienne, septembre 2007.

²⁶ Extrait de l'entretien entre Oxfam International et le délégué brésilien de la CCNUCC à Vienne, septembre 2007.

²⁷ Extrait de l'entretien entre Oxfam International et le délégué hollandais de la CCNUCC à Vienne, septembre 2007.

²⁸ Pacific Forum Statement donné par Ludwig Scotty, Président de la République de Nauru au Pacific Islanders Forum, octobre 2007.

²⁹ Euromonitor. En 2006, les ventes au détail des après-shampooings au Canada étaient de 205 millions de dollars.

³⁰ Euromonitor. En 2006, les ventes au détail des lotions bronzantes aux Etats-Unis étaient de 1 milliard de dollars.

³¹ Euromonitor. En 2006, les ventes au détail des désodorisants au Japon étaient de 781 millions de dollars.

³² Hon. Malcolm Turnbull MP, communiqué de presse (17 Octobre 2007). Disponible à : <http://www.environment.gov.au/minister/env/2007/pubs/mr12oct07.pdf> (dernière révision de l'auteur le 7 novembre 2007).

³³ Euromonitor. En 2006, les ventes au détail des désodorisants et ventilateurs en Australie étaient de 912 millions de dollars.

³⁴ Oxfam international (2007), *L'adaptation au changement climatique*, op. cit.

³⁵ Euromonitor. En 2006, les ventes au détail des autoradios, lecteurs CD aux Pays-Bas étaient de 120 millions de dollars.

³⁶ Oxfam international (2007), *L'adaptation au changement climatique*, op. cit.

³⁷ Article paru dans *The Independent*, (27 août 2007). Disponible sur : http://environment.independent.co.uk/green_living/article2896188.ece (dernière consultation de l'auteur le 7 novembre 2007).

³⁸ Euromonitor. En 2006, les ventes au détail d'eau embouteillée au Royaume-Uni étaient de 2,8 milliards de dollars.

³⁹ Extrait de l'entretien entre Oxfam International et le délégué brésilien de la CCNUCC à Vienne, septembre 2007.

⁴⁰ Extrait de l'entretien entre Oxfam International et le délégué kenyan de la CCNUCC à Vienne, septembre 2007.

⁴¹ CCNUCC (2007), *Report on the analysis of existing and potential investment flows*, op. cit.

⁴² <http://www.planetark.com/dailynewsstory.cfm/newsid/45084/story.htm>

⁴³ L'article 4.3 de la CCNUCC engage les pays de l'Annexe II à « fournir des ressources nouvelles et supplémentaires afin de couvrir la totalité du coût différentiel de l'implémentation des mesures... », y compris des « activités de préparation à l'adaptation au changement climatique. » En outre, l'article 4.4 stipule que les pays de l'Annexe II « sont également tenus d'aider les pays en développement particulièrement vulnérables aux effets néfastes du changement climatique et à financer les efforts d'adaptation à ces effets néfastes. »

⁴⁴ Le chiffre de 220 millions de dollars provient du Mécanisme mondial pour l'environnement (septembre 2007). Le chiffre de 50 milliards de dollars est tiré du document d'information Oxfam *L'adaptation au changement climatique* (2007), op. cit.

© Oxfam International décembre 2007

Cet article a été rédigé par Charlotte L. Sterrett avec le soutien de nombreux collègues d'Oxfam International dont Kate Raworth, Sona Prakash, Katie Allan, Kevan Ray, Bert Maerten, Antonio Hill, Angelique Orr, Marita Hutjes, Bernice Romero, Jeff Atkinson, Marc Purcell, Thierry Kesteloot, Tricia O'Rourke, Nicky Wimble, Rully Prayoga, Sam Bickersteth, Sarah Best, Duncan Pruett, Katherine Daniels, David Waskow, Kimberly Pfeifer, Gawain Kripke, Stanley So, Reinhard Hermle, Hetty Kovach, Max Lawson, James Ensor, Lot Felizco, Jacobo Ocharan, Ramon Vallescar, Aletta van der Woude, Joost Martens, Ton Meijers, Jane Foster, José Antonio Hernández de Toro, Brigitte Gloire, Saar Van Hauwermeiren, Stephanie Burgos, Heather Kaplan, Adam Short, Claire Godfrey, Teresa Caverro, Laura Iruretagoyena

Oxfam remercie les personnes suivantes pour leur assistance dans sa réalisation : tous les délégués de la CCNUCC et les personnes interviewées pour ce document, Maarten van Aalst (IFRC), Kit Vaughan (WWF), Rachel Roach (Tearfund), Andrew Pendleton (Christian Aid), Vicente Paolo Yu (South Centre) and Julie-Anne Richards (CANA).

Ce document fait partie d'une série de textes écrits pour informer et contribuer au débat public sur des problématiques relatives au développement et aux politiques humanitaires.

Le texte peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel: publish@oxfam.org.uk

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter : advocacy@oxfaminternational.org.

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Oxfam International est une confédération de 13 organisations qui travaillent ensemble dans plus de 100 pays pour trouver des solutions durables à la pauvreté et l'injustice : Oxfam Amérique, Oxfam Allemagne, Oxfam Australie, Oxfam-en-Belgique, Oxfam Canada, Oxfam France - Agir ici, Oxfam Grande-Bretagne, Oxfam Hong Kong, Intermón Oxfam (Espagne), Oxfam Irlande, Novib Oxfam Pays-Bas, Oxfam Nouvelle-Zélande et Oxfam Québec. N'hésitez pas à appeler ou écrire aux organisations listées ci-dessous pour toute information complémentaire. Vous pouvez également vous rendre sur : www.oxfam.org/fr

<p>Oxfam Amérique 226 Causeway Street, 5th Floor Boston, MA 02114-2206, USA +1 617 482 1211 (Toll-free 1 800 77 OXFAM) Courriel : info@oxfamamerica.org www.oxfamamerica.org</p>	<p>Oxfam Hong Kong 17/F., China United Centre, 28 Marble Road, North Point, Hong Kong Tel: +852 2520 2525 Courriel : info@oxfam.org.hk www.oxfam.org.hk</p>
<p>Oxfam Australie 132 Leicester Street, Carlton, Victoria 3053, Australia Tel: +61 3 9289 9444 Courriel : enquire@oxfam.org.au www.oxfam.org.au</p>	<p>Intermón Oxfam (Espagne) Roger de Llúria 15, 08010, Barcelona, Spain Tel: +34 902 330 331 Courriel : info@intermonoxfam.org www.intermonoxfam.org</p>
<p>Oxfam-en-Belgique Rue des Quatre Vents 60, 1080 Brussels, Belgium Tel: +32 2 501 6700 Courriel : oxfamsol@oxfamsol.be www.oxfamsol.be</p>	<p>Oxfam Irlande Dublin Office, 9 Burgh Quay, Dublin 2, Ireland Tel: +353 1 672 7662 Belfast Office, 115 North St, Belfast BT1 1ND, UK Tel: +44 28 9023 0220 Courriel : communications@oxfamireland.org www.oxfamireland.org</p>
<p>Oxfam Canada 250 City Centre Ave, Suite 400, Ottawa, Ontario, K1R 6K7, Canada Tel: +1 613 237 5236 Courriel : info@oxfam.ca www.oxfam.ca</p>	<p>Oxfam Nouvelle-Zélande PO Box 68357, Auckland 1145, New Zealand Tel: +64 9 355 6500 (Toll-free 0800 400 666) Courriel : oxfam@oxfam.org.nz www.oxfam.org.nz</p>
<p>Oxfam France - Agir ici 104 rue Oberkampf, 75011 Paris, France Tel: + 33 1 56 98 24 40. Courriel : info@oxfamfrance.org www.oxfamfrance.org</p>	<p>Oxfam Novib (Pays-Bas) Mauritskade 9, Postbus 30919, 2500 GX, The Hague, The Netherlands Tel: +31 70 342 1621 Courriel : info@oxfamnovib.nl www.oxfamnovib.nl</p>
<p>Oxfam Allemagne Greifswalder Str. 33a, 10405 Berlin, Germany Tel: +49 30 428 50621 Courriel : info@oxfam.de www.oxfam.de</p>	<p>Oxfam Québec 2330 rue Notre Dame Ouest, bureau 200, Montreal, Quebec, H3J 2Y2, Canada Tel: +1 514 937 1614 Courriel : info@oxfam.qc.ca www.oxfam.qc.ca</p>
<p>Oxfam GB Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, UK Tel: +44 1865 473727 Courriel : enquiries@oxfam.org.uk www.oxfam.org.uk</p>	

Secretariat d'Oxfam International: Suite 20, 266 Banbury Road, Oxford, OX2 7DL, UK
Tel: +44 1865 339100 Courriel : information@oxfaminternational.org. Web site: www.oxfam.org

Bureaux de plaidoyer d'Oxfam International :

Courriel : advocacy@oxfaminternational.org

Washington : 1100 15th St., NW, Ste. 600, Washington, DC 20005-1759, USA, Tel: +1 202 496 1170.

Bruxelles : Rue Philippe le Bon 15, 1000 Brussels, Belgium, Tel: +322 502 0391.

Genève : 15 rue des Savoises, 1205 Geneva, Switzerland, Tel: +41 22 321 2371.

New York : 355 Lexington Avenue, 3rd Floor, New York, NY 10017, USA, Tel: +1 212 687 2091.

Organisations liées à Oxfam. Les organisations suivantes sont liées à Oxfam International :

Oxfam Japon Maruko bldg. 2F, 1-20-6, Higashi-Ueno, Taito-ku, Tokyo 110-0015, Japan

Tel: + 81 3 3834 1556. Courriel : info@oxfam.jp Web site: www.oxfam.jp

Oxfam Trust en Inde B - 121, Second Floor, Malviya Nagar, New Delhi, 1100-17, India
Tel: + 91 11 2667 3 763. Courriel : info@oxfamint.org.in Web site: www.oxfamint.org.in

Membre observateur d'Oxfam. L'organisation suivante est actuellement membre observateur d'Oxfam et travaille vers une possible adhésion totale :

Fundación Rostros y Voces (Mexique) Alabama No. 105 (esquina con Missouri), Col. Napoles, C.P. 03810 Mexico, D.F., Tel/Fax: + 52 55 5687 3002. Courriel : comunicacion@rostrosyvoces.org Web site: www.rostrosyvoces.org

Published by Oxfam International December 2007
Published by Oxfam GB for Oxfam International under ISBN 978-1-84814-382-1